

24 octobre 2025

RÉSOLUTION DU CONSEIL N° 25-05

Prolongation du mandat du directeur exécutif actuellement en poste

LE CONSEIL,

CONSTATANT qu'en vertu de sa résolution n° 25-04, le mandat du directeur exécutif de la Commission de coopération environnementale (CCE) actuellement en poste viendra à échéance le 21 novembre 2025;

DÉTERMINÉ, jusqu'à ce qu'il nomme le prochain directeur exécutif, à ce que le Secrétariat de la CCE continue de fonctionner sans interruption;

DÉCIDE, par les présentes, de prolonger le mandat du directeur exécutif actuel du Secrétariat de la CCE, M. Jorge Daniel Taillant, jusqu'au 21 août 2026.

ADOPTÉE PAR LE CONSEIL:

Michael Bonser
Gouvernement du Canada

Camila Zepeda Lizama
Gouvernement des États-Unis du Mexique

Usha-Maria Turner
Gouvernement des États-Unis d'Amérique